

POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE



SOMMAIRE

1 - Introduction & Engagement

Présentation du groupe	P.3
Notre engagement envers l'environnement	P.3

2 - Réduction des émissions CO₂, optimisation énergétique et réduction des consommables

2.1 - Réduction des émissions liées au transport	P.4-5
2.2 - Réduction des émissions liées à la consommation énergétique des bureaux	P.6
2.3 - Réduction des consommables	P.7
2.4 - Poursuivre notre transition vers le numérique	P.8
2.5 - Sensibilisation des clients et des intérimaires	P.9
2.6 - Sensibilisation des collaborateurs aux bonnes pratiques écologiques	P.10
2.7 - Évaluation et reporting des émissions	P.11
2.8 - Certification et engagement vers une neutralité carbone	P.11

3 - Gestion des déchets (réduction, recyclage, valorisation)

3.1 - Sensibilisation & formation	P.12
3.2 - Dématérialisation et réduction du papier	P.12
3.3 - Tri et recyclage en agence	P.13
3.4 - Encouragement au réemploi et à l'upcycling	P.13

4 - Notre engagement en faveur d'achats responsables

4.1 - Un questionnaire d'évaluation	P.14
4.2 - Un questionnaire d'évaluation	P.14

Conclusion	P.15
------------	------



1. Introduction & Engagement

Présentation du groupe

Chez Groupe Morgan Services, nous sommes convaincus que chaque entreprise a un rôle à jouer dans la préservation de l'environnement. En tant qu'acteur majeur du travail temporaire, **nous nous engageons à intégrer des pratiques durables au cœur de notre activité afin de réduire notre impact écologique et contribuer à un avenir plus responsable.**

Nous avons ainsi mis en place une politique environnementale visant à limiter notre empreinte carbone, à favoriser l'économie circulaire et à encourager des comportements écoresponsables auprès de nos collaborateurs, intérimaires, clients et partenaires.

Notre engagement envers l'environnement

Notre engagement s'articule autour de plusieurs axes :

- **Réduction des déchets et optimisation des ressources**
(dématérialisation des documents, tri sélectif, limitation du plastique à usage unique).
- **Mobilité durable**
(promotion du covoiturage, usage du train au maximum pour les déplacements professionnels).
- **Sensibilisation et formation**
(actions de sensibilisation, bonnes pratiques au sein des agences).
- **Collaboration avec des partenaires engagés**
(choix de fournisseurs responsables, initiatives locales en faveur de l'environnement).

Parce que nous croyons en un avenir plus vert, nous poursuivons nos efforts pour intégrer des solutions toujours plus durables dans notre activité et encourager nos collaborateurs dans ces pratiques plus durables.

“ Notre engagement en matière de responsabilité sociale a été reconnu par l'obtention de la labellisation Ecovadis Bronze. Cette distinction témoigne de nos efforts pour améliorer nos pratiques et renforcer notre impact positif sur la société et l'environnement. ”

- **Didier Rittener,**
Président Directeur Général



2. Réduction des émissions de CO₂ – Optimisation énergétique et réduction des consommables

L'objectif principal pourrait être une réduction des émissions globales de GES de l'entreprise d'ici une date cible, par exemple, réduire les émissions de GES de 30% d'ici 2030 par rapport aux niveaux de 2020. Cet objectif peut être réajusté en fonction des progrès réalisés chaque année.

2.1 – Réduction des émissions liées au transport

Chez Groupe Morgan Services, nous nous engageons à promouvoir des solutions de mobilité plus durables pour réduire notre impact environnemental.



Favoriser le covoiturage

Nous encourageons activement nos collaborateurs à privilégier le covoiturage, notamment lors des réunions régionales et des formations. Cette initiative permet de réduire les émissions de CO₂, de diminuer les coûts et de renforcer la convivialité entre collègues.



Privilégier le train pour les déplacements professionnels

En 2024, **50 % des trajets professionnels ont été effectués en train**, une alternative plus respectueuse de l'environnement. Nous incitons nos équipes à opter pour cette solution dès que possible afin de limiter l'empreinte carbone de nos déplacements.



Une flotte de véhicules plus verte

L'évolution de notre flotte automobile entre 2023 et 2025 reflète notre volonté de réduire notre impact environnemental. La **transition progressive vers des véhicules hybrides** marque une avancée significative, mais nous sommes conscients qu'il reste encore du chemin à parcourir.

Notre objectif est de poursuivre cette dynamique en intégrant des solutions toujours plus respectueuses de l'environnement. Nous étudions activement l'opportunité d'introduire des véhicules électriques et d'optimiser nos pratiques de mobilité durable, notamment via le covoiturage et l'usage des transports en commun.

Cette démarche s'inscrit pleinement dans notre engagement RSE, et nous continuerons à améliorer notre flotte pour répondre aux enjeux environnementaux et sociétaux de demain.



Évolution des types de motorisation (2024/2025)

Type de Motorisation	2024	2025	Évolution
Véhicules Diesel (GO)	7	3	↓ Réduction de 4 unités
Véhicules Essence (ES)	39	30	↓ Réduction de 9 unités
Véhicules Hybrides Essence (HE)	7	24	↑ Augmentation de 17 unités
Véhicules Hybrides Rechargeables (PE)	14	17	↑ Augmentation de 3 unités
Véhicules Électriques (EL)	0	0	= Aucune intégration

En 2024 nous avons migré vers l'hybride. L'absence de véhicules électriques montre un axe d'amélioration pour une réduction plus significative de nos émissions.



Répartition des émissions de CO₂ :

Tranche d'émissions	2024	2025
Progression des véhicules à faible émission	16	17
Hausse des véhicules en tranche B (émissions modérées)	44	48

Nous sommes fiers de constater des avancées significatives dans la gestion de notre flotte automobile, en phase avec nos engagements RSE.

Moins de diesel et d'essence, plus d'hybrides !

Nous avons accéléré la transition vers des véhicules hybrides, réduisant ainsi notre dépendance aux carburants fossiles et limitant notre impact environnemental. Grâce à l'intégration progressive de véhicules moins polluants, notre flotte devient plus équilibrée et respectueuse de l'environnement. Cette évolution permet de réduire notre empreinte carbone tout en maintenant une mobilité efficace pour nos équipes.

Ces résultats illustrent notre volonté de poursuivre nos efforts en matière de transition énergétique et d'optimisation de nos déplacements.



Encourager la Mobilité Douce : Un premier pas vers un avenir plus vert

En 2024, nous avons décidé de prendre en charge les indemnités de mobilité douce pour six de nos salariés afin de favoriser l'usage du vélo comme mode de déplacement. Cette initiative marque le début d'une nouvelle ère dans notre engagement en faveur d'une mobilité plus durable. Elle vise à encourager nos collaborateurs à adopter des solutions de transport respectueuses de l'environnement, tout en contribuant à leur bien-être au quotidien.

Nous espérons élargir progressivement cette démarche afin d'accompagner un maximum de salariés vers des alternatives de transport plus écologiques et responsables.

Chaque geste compte pour une mobilité plus durable !





Notre politique de déplacement pour la formation

Une politique de déplacement en formation a été créée pour diminuer notre empreinte carbone et les formations d'une durée d'un jour se font, pour nos collaborateurs hors région parisienne, en distancielles.

Quels sont nos objectifs sur le long terme ?

Réduire les émissions de CO₂ des déplacements professionnels de 20% d'ici 2026 en encourageant les solutions de mobilité durable.

- ✓ Intégrer des véhicules électriques dans notre flotte automobile.
- ✓ Encourager davantage l'utilisation des transports en commun et du covoiturage
- ✓ Mettre en place une politique de mobilité durable incluant des incitations pour les employés à adopter des moyens de transport à faibles émissions.
- ✓ Développer des partenariats avec des entreprises de transport vert.



2.2 - Réduction des émissions liées à la consommation énergétique des bureaux

Bien que la société n'opère pas dans des secteurs industriels émetteurs de GES, les bureaux et les activités administratives génèrent également des émissions par la consommation d'énergie (électricité, chauffage, etc.).

✓ Objectifs ?

Réduire de 25% la consommation d'énergie des bureaux d'ici 2027 par la mise en place de solutions énergétiques plus efficaces.

Mesures à prendre :

Passer à des fournisseurs d'énergie renouvelable pour les bureaux.

Sensibiliser les employés à l'optimisation de l'utilisation de l'énergie au quotidien.

Optimiser l'efficacité énergétique des bâtiments (par exemple, installation de LED, amélioration de l'isolation, gestion intelligente des systèmes de chauffage et de climatisation).

2.3 – Réduction des consommables

Dans le cadre de notre engagement en faveur de la réduction de notre empreinte environnementale, nous avons mis en place une politique visant à optimiser notre consommation de consommables bureautiques.

Grâce à nos actions et à notre collaboration avec  FIDUCIAL, nous avons obtenu des résultats concrets :

- **Réduction de 11,5 % de notre consommation de papier** en seulement deux ans.
- **Diminution de 14 % de notre consommation de fournitures de bureau** en un an.
- **Baisse de 12,6 % de nos émissions de gaz à effet de serre (GES) liées à ces consommations** sur un an.

Ces résultats sont le fruit d'une sensibilisation accrue de nos équipes, de l'optimisation de nos commandes et du passage progressif à des alternatives plus durables, comme l'usage de papier recyclé et la digitalisation de nos documents internes.

Notre ambition ? Poursuivre cette dynamique en réduisant encore davantage notre impact, en privilégiant des produits écoresponsables et en incitant nos collaborateurs à adopter de meilleures pratiques au quotidien.

Nous sommes pleinement conscients de l'importance d'une gestion responsable des ressources naturelles. C'est pourquoi nous mettons en place des actions concrètes pour réduire notre consommation d'eau, de papier et d'énergie, tant dans nos agences d'intérim que dans nos bureaux au siège.



Réduction de la consommation d'eau

Nous sensibilisons nos équipes aux gestes simples permettant d'économiser l'eau, comme l'optimisation de son usage dans les sanitaires et l'entretien des locaux. Des affichages pédagogiques sont mis en place pour rappeler ces bonnes pratiques.



2.4 – Poursuivre notre transition vers le numérique

Groupe Morgan Services accélère sa transformation digitale pour offrir des services innovants à ses clients, simplifier les processus pour ses intérimaires et surtout réduire notre consommation.

Trois solutions sont déployées pour répondre à ces besoins.

En parallèle, cette digitalisation contribue aussi à réduire notre empreinte environnementale, grâce à la dématérialisation des documents et des procédures.



Cette solution permet de gérer les documents administratifs de manière dématérialisée, facilitant ainsi l'accès aux contrats, fiches de paie et autres documents essentiels pour les intérimaires. Coffreo assure un accès rapide et sécurisé, simplifiant l'expérience utilisateur et réduisant la consommation de papier.



Un outil complémentaire, Armado, facilite la gestion des contrats de travail de manière digitale, permettant de suivre les signatures et d'assurer la conformité de manière fluide et efficace.



Dans le cadre de sa stratégie de digitalisation, Groupe Morgan Services vient de lancer une toute nouvelle application My Morgan, destinée dans un premier temps aux intérimaires puis aux clients. Ce nouvel outil numérique vise à optimiser l'ensemble des activités du groupe de manière rapide et intuitive.

Grâce à ces outils, Groupe Morgan Services allie performance opérationnelle et responsabilité écologique, offrant des solutions qui simplifient la vie des collaborateurs tout en limitant l'impact environnemental.

Notre parc informatique



Nous avons privilégié des PCs portables pour leur consommation en énergie plus faible, ce qui contribue à nos efforts en matière de durabilité et de respect de l'environnement.

Concernant le certificat de destruction prévu à la fin de la période de location, c'est un élément essentiel pour garantir la conformité avec les réglementations en matière de sécurité des données et de gestion des déchets électroniques.

Ce certificat assure que les dispositifs seront correctement détruits avec une certification D3E.

Notre Data-Center



Groupe Morgan Services s'implique dans des pratiques durables en utilisant la chaleur générée par ses serveurs informatiques pour chauffer des bâtiments voisins à Paris.

Cela montre un engagement envers l'efficacité énergétique et la réduction de l'empreinte carbone, en transformant une ressource qui serait autrement perdue en une source de chaleur utile pour d'autres structures.



2.5 – Sensibilisation des clients et des intérimaires

Le Groupe Morgan Services peut également jouer un rôle éducatif et de sensibilisation en incitant ses clients et intérimaires à adopter des pratiques plus respectueuses de l'environnement.

✓ Objectifs ?

Sensibiliser 100% des clients et intérimaires sur la question des émissions de GES et des pratiques durables d'ici 2025.

Mesures à prendre :

Proposer des formations et ateliers sur la réduction des émissions de GES pour les clients et intérimaires.

Intégrer la durabilité dans les critères de sélection des missions et des entreprises partenaires.



2.6 – Sensibilisation des collaborateurs aux bonnes pratiques écologiques

Nous croyons que chaque action compte pour préserver l'environnement. C'est pourquoi nous avons mis en place plusieurs initiatives afin d'encourager nos collaborateurs à adopter des réflexes plus responsables au quotidien.



Un guide des bonnes pratiques écologiques

Un guide dédié a été transmis à l'ensemble de nos équipes afin de leur fournir des conseils concrets et applicables au quotidien : réduction des déchets, économies d'énergie, limitation de la consommation de papier et d'eau.



Une campagne d'affichage en 2025

Dès 2025, une campagne d'affichage sera déployée dans toutes nos agences pour rappeler les gestes simples mais efficaces à adopter pour un environnement de travail plus durable.

Pourquoi cette démarche ?

- Réduire notre empreinte écologique
- Sensibiliser chaque collaborateur aux enjeux environnementaux
- Encourager des pratiques plus responsables au sein de nos agences

**Ensemble,
adoptons les
bons réflexes
pour un avenir
plus vert !**

De plus, grâce à notre plateforme de formation My Morgan Academy, nous offrons un large choix de modules dédiés à la sensibilisation environnementale. Plus de 260 formations sont accessibles, dont :



Nous encourageons chacun à se former et à s'impliquer pour contribuer, à son échelle, à un avenir plus responsable !

2.7 – Évaluation et reporting des émissions

Afin de garantir une gestion proactive des émissions, il est crucial d'établir un mécanisme de suivi et de reporting.

✓ Objectifs ?

Mettre en place un système de reporting annuel sur les émissions de GES à partir de 2025, incluant les émissions directes et indirectes, avec un objectif de transparence pour toutes les parties prenantes.

Mesures à prendre :

Utiliser des outils de comptabilisation des émissions (par exemple, le bilan carbone).

Publier des rapports de bilan climatique et des progrès réalisés chaque année.



2.8 – Certification et engagement vers une neutralité carbone

L'adoption de certifications ou d'engagements publics peut renforcer l'image de l'entreprise tout en l'incitant à progresser.

✓ Objectifs ?

Atteindre la neutralité carbone d'ici 2040.

Mesures à prendre :

Calculer l'empreinte carbone totale et compenser les émissions restantes via des projets de compensation carbone (par exemple, plantations d'arbres, investissements dans des énergies renouvelables).

Ces objectifs peuvent être ajustés en fonction de nos ressources et de notre stratégie globale. En intégrant des actions concrètes et mesurables, notre Groupe pourra non seulement réduire son empreinte carbone, mais aussi influencer positivement ses clients et intérimaires pour qu'ils adoptent eux aussi des pratiques respectueuses de l'environnement.

3. Gestion responsable des déchets (réduction, recyclage, valorisation)

Réduire nos déchets présente de nombreux avantages. Tout d'abord, cela permet de limiter notre impact sur l'environnement en diminuant la pollution et la production de déchets non recyclables. Ensuite, une meilleure gestion des ressources contribue à préserver les matières premières et à optimiser leur utilisation.

De plus, cette démarche répond aux attentes de nos clients et partenaires, de plus en plus sensibles aux enjeux écologiques. Enfin, la réduction des déchets favorise le développement d'une économie circulaire, en encourageant le recyclage et la réutilisation des matériaux.

3.1 – Sensibilisation & Formation

Dans le cadre de notre engagement en faveur du développement durable, nous avons déployé un module de formation dédié à la RSE sur notre plateforme My Morgan Academy. Ce module aborde plusieurs thématiques essentielles, dont le recyclage des déchets, et vise à sensibiliser nos collaborateurs aux bonnes pratiques environnementales. Nous sommes fiers d'annoncer que **100 % de nos collaborateurs ont suivi cette formation**, témoignant ainsi de leur implication dans notre démarche écoresponsable.

Par ailleurs, afin de faciliter l'adoption d'éco-gestes au quotidien, nous avons mis à disposition de nos équipes un guide pratique recensant des actions simples et efficaces pour réduire notre impact environnemental. Ce document, accessible à tous, permet d'intégrer progressivement des habitudes plus durables dans nos activités professionnelles et personnelles.

3.2 – Dématérialisation & réduction papier

La dématérialisation joue un rôle clé dans la réduction de notre consommation de papier. En adoptant des solutions numériques, nous limitons notre impact environnemental tout en optimisant la gestion de l'information. Cette transition vers le digital permet non seulement de préserver les ressources naturelles, mais aussi de gagner en efficacité et en accessibilité.

Nous favorisons l'envoi de documents sous format numérique en utilisant nos serveurs, ce qui permet de réduire notre consommation de papier. Par ailleurs, nous encourageons l'impression recto-verso et limitons les impressions au strict nécessaire afin de minimiser notre impact environnemental.

Toutes les impressions réalisées chez Groupe Morgan Services sont effectuées sur des photocopieurs équipés de systèmes de récupération des consommables. Cela permet de gérer de manière responsable l'usage de l'encre et du papier, tout en s'assurant que les cartouches et autres matériaux sont recyclés ou récupérés de façon optimale.

Toutes les impressions réalisées par notre imprimeur Art Graphique, qu'elles soient offset ou numériques, sont réalisées avec des encres végétales. Ils ont éliminé l'utilisation de tout produit dérivé du pétrole et cessé d'employer des chiffons en coton. De plus, le papier est certifié FSC et PEFC, garantissant une traçabilité complète auprès de leurs fournisseurs.



3.3 – Tri & Recyclage en agence

Nous avons mis en place un programme de recyclage pour les cartouches d'encre, piles et équipements électroniques afin de limiter notre impact environnemental. Pour le traitement des toners usagés, nous avons souscrit un contrat avec Conibi, une entreprise spécialisée dans la collecte, le tri et la valorisation des consommables d'impression.

En parallèle, plusieurs agences développent des partenariats avec les collectivités locales afin d'optimiser la gestion responsable de nos déchets.

Cette approche nous permet d'assurer un recyclage efficace et adapté, tout en soutenant des initiatives locales engagées dans la protection de l'environnement.

3.4 – Encouragement au réemploi et à l'upcycling

Nous encourageons activement le réemploi des fournitures de bureau afin de limiter le gaspillage et de prolonger la durée de vie des équipements. Le matériel inutilisé est récupéré et redistribué en interne pour être réaffecté aux collaborateurs qui en ont besoin, contribuant ainsi à une gestion plus responsable des ressources.

De plus, un contrôle rigoureux est effectué par les Services Généraux afin de limiter les commandes superflues et d'éviter tout gaspillage.

Cette démarche s'inscrit dans notre volonté d'optimiser la consommation des fournitures tout en adoptant une approche plus durable.



4. Notre engagement en Faveur d'Achats Responsables

Adopter une démarche d'achats responsables, c'est faire le choix de produits et de services ayant un impact réduit sur l'environnement et favorisant des pratiques éthiques. Cet engagement permet de soutenir des fournisseurs respectueux des normes sociales et environnementales, de limiter le gaspillage des ressources et de contribuer à une économie plus durable.

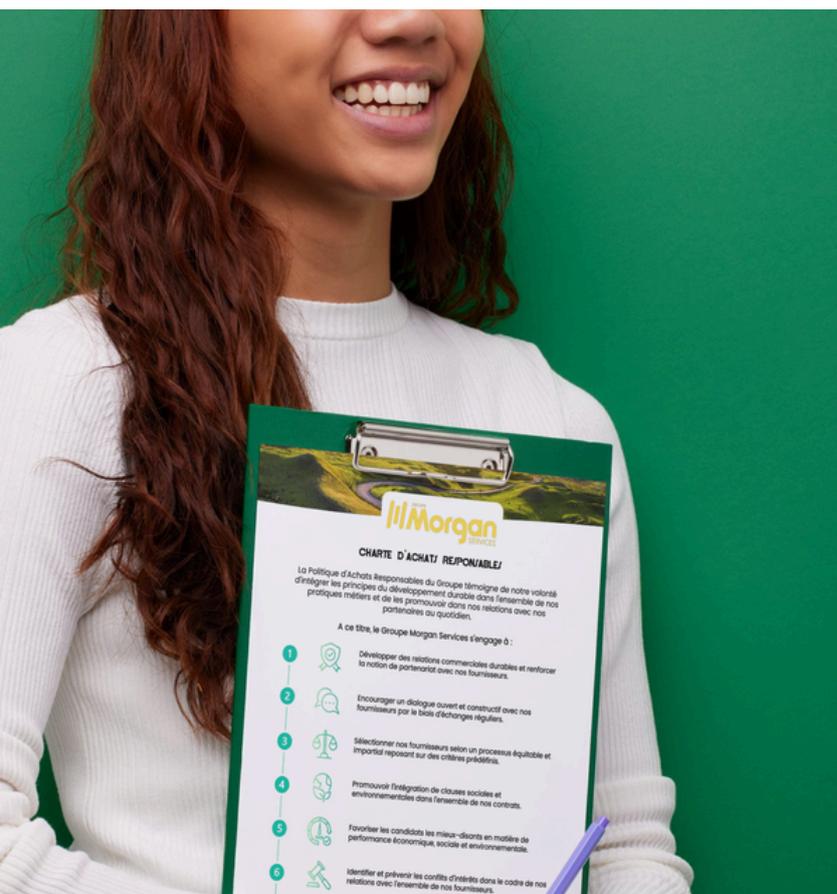
4.1 - Un questionnaire d'évaluation

Dans notre démarche de responsabilité sociétale, nous avons récemment mis en place un questionnaire d'évaluation RSE destiné à nos prestataires.

L'objectif ? Mieux comprendre leurs engagements environnementaux et sociaux afin d'intégrer ces critères dans notre processus de sélection et de favoriser une chaîne d'approvisionnement plus durable.

À ce jour, 11 fournisseurs ont déjà répondu à cette évaluation, nous permettant d'analyser leur implication en matière de développement durable. Cette initiative s'inscrit dans notre volonté de collaborer avec des partenaires partageant nos valeurs et s'engageant activement dans des pratiques responsables.

Prochaine étape ? Intégrer ce questionnaire dans notre politique d'achats responsables afin que nos futurs fournisseurs répondent à des critères alignés avec nos exigences environnementales et sociales. **Cela nous permettra de renforcer notre impact positif et d'encourager des pratiques plus vertueuses dans notre écosystème.**



4.2 - Notre charte d'achats responsables

Nous disposons également d'une charte d'achats responsables. Ainsi, tout fournisseur travaillant avec l'une des entités du Groupe Morgan Services et signataire de cette charte s'engage à agir avec transparence et bonne foi.

De plus, un code de conduite a été rédigé et diffusé à l'ensemble des collaborateurs du siège.



Conclusion

La politique environnementale du Groupe Morgan Services témoigne de **notre engagement profond envers la durabilité et la responsabilité écologique**. À travers des initiatives concrètes et des objectifs ambitieux, nous nous efforçons de **réduire notre empreinte carbone, d'optimiser notre consommation de ressources et de promouvoir des pratiques durables au sein de notre organisation et au-delà**.

Nos efforts se concentrent sur plusieurs axes clés : **la réduction des émissions de CO₂ par des solutions de mobilité durable et une gestion énergétique efficace, la minimisation des déchets grâce à des pratiques de recyclage et de réemploi, ainsi que la promotion d'achats responsables**. Nous croyons fermement que chaque action, aussi petite soit-elle, contribue à **un avenir plus vert et plus responsable**.

En intégrant des technologies numériques innovantes et en sensibilisant nos collaborateurs, clients et intérimaires, **nous visons à créer un impact positif durable**. **Notre objectif ultime est d'atteindre la neutralité carbone d'ici 2040**, tout en inspirant et en soutenant nos partenaires dans cette démarche.





**Entreprise Engagée & Solidaire
depuis 1998**

www.groupe-morgan-services.fr



Siège Social :
Groupe Morgan Services
31 rue Marbeuf
75008, Paris
Tel. : 01.40.75.08.00